

Genre du véhicule Châssis de camion (entr. ttes roues)	Marque de fabrication H E N S C H E L <i>TM</i> SAVIGNY-RENAULT <i>2/63</i>	Type H S 16 HAK-CH	Modèle année 1962	Bordereau-type N° 3 ' 9 9 1			
Caractéristiques "HS 16" dev. portes cabine. - "HS 16 HAK-CH" s. plaquette constr., à droite ds cabine							
s. auvent. - "CH" derrière No châssis		Carburant diesel	Nombre de cylindres 6				
Constructeur du châssis HENSCHTEL-Werke AG, Kassel (D) - Importateur Vallet & Steulet SA, Bâle							
N° du châssis frappé à droite, à l'AV et à l'AR, latéralement s. longeron + sur plaquette							
N° du moteur frappé à droite, latéralement centre bloc <i>à l'avant en haut</i>							
Type du moteur 6 R 1215 D (520 D 6) - en ligne, vertical, OHV, av. injection directe							
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement, à commande électro-pneumatique							
Cylindrée 11'045 cm ³	Frein de remorque à air comprimé, 2 conduites dir./indir.			Dimensions ext. en mm			
Temps 4	Transmission mécanique Treull/Cabest.			Longueur 6'840			
Refroidissement au	Nombre vit. avant 2x6= 12	Crochet rem. s. demande		Largeur 2'300			
Entraînement s. ttes roues	Vitesse en 1 ^{re} 4,7-5,2	Voie avant 1'930	Hauteur 2'800				
Nombre d'axes 2	Vitesse en prise dir. 59 - 65	Voie arrière 1'716	Empattement 4'350				
Nombre de pneus 6	Bloquage différentiel oui	Diam. de braç 17,15/17,05		Porte à faux arr. 1'100			
Frein à pied à air comprimé, 2-circuit, à expansion interne, sur toutes les roues *)							
Frein à main mécanique, à exp. interne, tringles, s. roues AR (Stopfix) connexion pour frein remorque							
Poids av.	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide cab.	3'550	2'150	5'700	Dimension	10.00-20	10.00-20	Longueur
Charge utile	selon carrosserie			Charge pneu	3'000	3'000	Largeur
Total	16'000				16 Ply		Hauteur
Gar. de fabr.	6'000	10'900	16'000		jumelés		Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 40'000 (**)				Nombre de portes 2 (cabine)		Porte à faux arr.	
Direction: position à gauche - assistée		Marque du moteur HENSCHTEL		C.V. frein. 192 DIN			
Alésage 125		Course 150		C.V. impôts 56,25			
Forme de la carrosserie		cabine fermée					
Nombre de places: total 3		(avant milieu arr.)		Places debout			
Siège arrière		Side-car					

BT
1/65BT
2/64

6/ clignoteurs av.lampe-témoin

Phares: marque	2/ BOSCH ou HELLA	Indic. de direction AV = au-dessus phares	(orange)
Feux de croisement	2/ Bilux	latéralement devant portes cabine	(orange)
Feux de position	2/ séparés, au-dessus phares	AR = comb.avec feux stop	(orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ au-dessous feux stop et clignot.	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Réfecteurs	2/ séparés, oscillant \varnothing 72 mm	Rétroviseur	2/ extérieurs s.cabine
Feu stop	2/ comb.av.clignoteurs (orange)	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	à gauche combiné	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement électr.	12 Volts resp.24 (2 x 12 V)		
Mesure du bruit	86 bB à 2'100 t/min		

Observations et exceptions

- *) Frein de service: Les véhicules immatriculés à partir du 1.1.64 devront être équipés d'un frein à 2 circuits (ACF 21.10.60, art. 16, chiff.1 et art.26,ch.4)
- **) Démarrage en côte de 15 %: 32 t (remorque 16 t) = bon.- Le frein à main retient le train complet dans une telle côte.- Décélération camion/remorque doit être contrôlée lors de l'immatriculation.
- +) Equipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.
Feux de gabarit: Doivent être montés selon les prescriptions.
Ecart entre châssis et pneus des roues motrices: 30 mm.

Lieu et date de l'expertise-type Thoune, 4.9.62

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule Châssis de camion (entr. ttes roues)	Marque de fabrication H E N S C H E L TM SAVIER-RENAULT ^{2/63}	Type H S 16 HAK-CH	Modèle année 1962	Bordereau-type N° 3 ' 9 9 1				
Caractéristiques "HS 16" dev. portes cabine. - "HS 16 HAK-CH" s. plaquette constr. à droite ds cabine								
s. auvent. - "CH" derrière No châssis		Carburant diesel	Nombre de cylindres 6					
Constructeur du châssis HENSCHHEL-Werke AG, Kassel (D) - Importateur Vallet & Steulet SA, Bâle								
N° du châssis frappé à droite, à l'AV et à l'AR, latéralement s. longeron + sur plaquette								
N° du moteur frappé à droite, latéralement centre bloc								
Type du moteur 6 R 1215 D (520 D 6) - en ligne, vertical, OHV, av. injection directe								
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement, à commande électro-pneumatique								
Cylindrée 11'045 cm³	Frein de remorque à air comprimé, 2 conduites dir./indir.			Dimensions ext. en mm				
Temps 4	Transmission mécanique Treuil/Cabest.			Longueur 6'840				
Refroidissement eau	Nombre vit. avant 2x6= 12	Crochet rem. s. demande		Largeur 2'300				
Entraînement s. ttes roues	Vitesse en 1 ^{re} 4,7-5,2	Voie avant 1'930		Hauteur 2'800				
Nombre d'axes 2	Vitesse en prise dir. 59 - 65	Voie arrière 1'716		Empattement 4'350				
Nombre de pneus 6	Bloquage différentiel oui	Diam. de braç 17,15/17,05		Porte à faux arr. 1'100				
Frein à pied à air comprimé, 2-circuit, à expansion interne, sur toutes les roues *)								
Frein à main mécanique, à exp. interne, tringles, s. roues AR (Stopfix) connexion pour frein remorque								
Poids av.	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.		Dimensions int. en mm
A vide cab.	3'550	2'150	5'700	Dimension	10.00-20	10.00-20		Longueur
Charge utile	selon carrosserie			Charge pneu	3'000	3'000		Largeur
Total			16'000		16 Ply			Hauteur
Gar. de fabr.	6'000	10'000	16'000		jumelés			Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 40'000 (**)				Nombre de portes 2 (cabine)				Porte à faux arr.
Direction: position à gauche - assistée			Marque du moteur HENSCHHEL			C.V. frein 192 DIN		
Alésage 125			Course 150			C.V. impôts 56,25		
Forme de la carrosserie cabine fermée								
Nombre de places: total 3		(avant milieu arr.)		Places debout				
Siège arrière Side-car								

BT
1/65

BT
2/64

6/ clignoteurs av.lampe-témoin

+) Phares: marque 2/ BOSCH ou HELLA	Indic. de direction AV = au-dessus phares (orange)
Feux de croisement 2/ Bilux	latéralement devant portes cabine (orange)
Feux de position 2/ séparés, au-dessus phares	AR = comb.avec feux stop (orange)
Phare brouillard	Essute-glace 2/ électriques
Feux arrières 2/ au-dessus feux stop et clignot.	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Réflecteurs 2/ séparés, oscillant \varnothing 72 mm	Rétroviseur 2/ extérieurs s.cabine
Feu stop 2/ comb.av.clignoteurs (orange)	Indicateur de vitesse km/h
Eclairage N° de contrôle à gauche combiné	Parties dangereuses
Phare marche arrière	
Equipement électr. 12 Volts resp.24 (2 x 12 V)	
Mesure du bruit 86 bB à 2'100: t/min	

Observations et exceptions

- (*) Frein de service: Les véhicules immatriculés à partir du 1.1.64 devront être équipés d'un frein à 2 circuits (ACF 21.10.60, art. 16, chiff.1 et art.26, ch.4)
- ***) Démarrage en côte de 15 %: 32 t (remorque 16 t) = bon.- Le frein à main retient le train complet dans une telle côte.- Décélération camion/remorque doit être contrôlée lors de l'immatriculation.
- +) Equipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.
Feux de gabarit: Doivent être montés selon les prescriptions.
- Ecart entre châssis et pneus des roues motrices: 30 mm.

Lieu et date de l'expertise-type Thoune, 4.9.62

La Commission d'expertise-type